



Décision n° CODEP-DIS-2025-063734 du directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 16 décembre 2025 relative à la prolongation du mandat des membres du groupe permanent d'experts en radioprotection, dit « GPRP », et du groupe de travail associé relatif à la radioprotection des patients dit « GTRPP »

Le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Vu le code de l'environnement, notamment l'article L.592-13-3 ;

Vu la décision n° 2025-DC-005 du 21 janvier 2025 portant adoption du règlement intérieur de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection ;

Vu la décision n° CODEP-MEA-2023-005546 du directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 23 janvier 2023 portant adoption du règlement intérieur des groupes permanents d'experts placés auprès du directeur général de l'ASNR ;

Vu la décision n° CODEP-DIS-2021-060648 du directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire du 22 décembre 2021 relative à la constitution d'un groupe permanent d'experts en radioprotection, dit « GPRP », et de son groupe de travail associé relatif à la radioprotection des patients, dit « GTRPP » ;

Considérant ce qui suit :

- 1- Il est nécessaire, pour une meilleure gestion de l'activité des Groupes Permanents d'Experts (GPE), d'aligner le calendrier du GPRP et du GTRPP sur le calendrier des autres GPE de l'ASNR dont le renouvellement aura lieu en 2026 ;
- 2- Tous les experts du GPRP, contactés chacun en ce qui les concerne, ont donné leur accord écrit pour prolonger leur mandat jusqu'au 31 décembre 2026 ;
- 3- 23 experts du GTRPP, contactés chacun en ce qui les concerne, sur les 25 nommés initialement ont donné leur accord écrit pour prolonger leur mandat jusqu'au 31 décembre 2026,

Décide :

Article 1^{er}

Le mandat des membres du Groupe permanent d'experts en radioprotection, dit « GPRP », dont la composition figure ci-après, est prolongé jusqu'au 31 décembre 2026.

- Monsieur Jean-Luc GODET
- Monsieur Pierre BARBEY
- Monsieur Thierry SARRAZIN
- Monsieur Marc AMMERICH

- Monsieur Hubert DUCOU LEPOINTE
- Monsieur Fabrice ENTINE
- Madame Sybille ESTIER
- Monsieur Marc FOURNIER

- Monsieur Fabrice AUDIGIE
- Monsieur Sébastien BALDUYCK
- Monsieur Michel BAUDRY
- Madame Anne BELLY POINSIGNON
- Madame Lynda BENSEFA COLAS
- Monsieur Yann BILLARAND
- Madame Sandra BOHAND
- Madame Valérie CAUSSE LEMERCIER
- Monsieur Didier CHAMPION
- Madame Anne CORDELLE
- Madame Laurence CORLAY
- Madame Pauline DE FORNEL THIBAUD
- Monsieur Geoffrey DESMULLIEZ
- Monsieur Patrick DEVIN
- Monsieur Pierre-Yves HEMIDY
- Monsieur Jean-Michel HORODYNSKI
- Madame Elisabeth LECLERC
- Monsieur Jean-Francois LE DU
- Monsieur Philippe MENECHAL
- Monsieur Florence MENETRIER
- Madame Coralie PINEAU
- Monsieur Patrice ROCH
- Monsieur Philippe SANS
- Monsieur Nicolas SOUBIGOU
- Monsieur Nicolas STRITT
- Monsieur Christophe TOURNEUX
- Monsieur Thibault VANAUDENHOVE
- Monsieur Jean-Philippe VUILLEZ

Article 2

Le mandat des membres du Groupe de travail en radioprotection des patients, dit « GTRPP », dont la composition figure ci-après, est prolongé jusqu'au 31 décembre 2026.

- Monsieur Thierry SARRAZIN
- Monsieur Nicolas STRITT
- Monsieur Sébastien BALDUYCK
- Madame Anne BELLY POINSIGNON
- Monsieur Pierre-Yves BORIUS
- Madame Valérie CAUSSE LEMERCIER
- Monsieur Jean-François CHATEIL
- Monsieur Hubert DESAL
- Monsieur Hubert DUCOU LEPOINTE
- Madame Magalie EDOUARD
- Monsieur Guy KANTOR
- Monsieur Thomas LEMOINE
- Monsieur Vincent MARCHESI
- Monsieur Philippe MENECHAL
- Monsieur Denis METIVIER
- Monsieur Olivier PELLERIN
- Madame Noëlle PIERRAT
- Monsieur Nicolas POUREL
- Monsieur Patrice ROCH
- Monsieur Philippe ROCHER
- Monsieur Hervé ROUSSEAU
- Monsieur Michel SCHMITT
- Monsieur Jean-Philippe VUILLEZ

Article 3

La présente décision sera notifiée aux intéressés et publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection.

Fait à Montrouge, le 16/12/2025.

Le directeur général
de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Signé

Olivier GUPTA